

Le pieux fondateur, voulant éprouver l'obéissance d'un autre frère directeur et juger de sa docilité et de son bon esprit, dans le temps où ce frère réussissait le mieux, et alors que les autorités s'accordaient à faire son éloge, il lui envoya un frère avec une lettre conçue en ces termes : « Mon cher ami, partez tout de suite et suivez le porteur de cette lettre. Vous ne donnerez connaissance de votre départ à personne, pas même à M. le Curé. Ne demandez pas non plus où l'on vous envoie, ni ce qu'on veut faire de vous ; mais abandonnez-vous entièrement à l'obéissance. » Ce frère se conforma en tout point aux intentions de son supérieur ; il suivit sans rien dire son conducteur, qui ne lui fit connaître le lieu de sa destination qu'au moment où ils y arrivaient, après avoir marché pendant deux jours. Son emploi était de faire une grand'classe sous la direction d'un autre frère ; de sorte qu'il se retrouvait sous le joug de l'obéissance, après avoir été directeur pendant près de dix ans. Deux mois après, un de ses confrères désirant connaître ses sentiments par rapport à sa nouvelle position, lui dit : « On fait courir le bruit que ç'a été pour vous un grand sacrifice d'être placé en second, après avoir été directeur pendant dix ans, et on ajoute que cette nouvelle position vous est bien pénible, et que vous avez besoin de toute votre vertu pour la supporter. — Laissez courir les bruits, laissez dire les hommes, et gardez-vous de prendre pour des vérités tout ce que vous entendez. — Mais enfin, dites-moi franchement ce que vous avez éprouvé à cette occasion, et comment vous vous trouvez dans cette nouvelle situation. — Puisque vous le désirez, le voici sans mystère. « Depuis le jour où j'ai été déchargé des embarras et de la responsabilité de la direction d'une maison, j'ai récité tous les soirs le *Te Deum* pour remercier Dieu de m'avoir fait une telle grâce, et je me trouve si heureux de l'état de dépendance où je suis, que je désire et que je demande à Dieu d'y rester toute ma vie. Il est des hommes, même parmi les religieux, qui ne comprennent pas les devoirs d'un frère

directeur, et qui connaissent encore moins le bonheur et les avantages de l'obéissance, et voilà pourquoi il court des bruits dont un bon religieux ne doit tenir aucun compte. » Nous pourrions citer une foule de traits semblables ; mais ceux-ci suffisent pour faire connaître l'esprit profondément religieux des premiers frères, et la sagesse avec laquelle le Père Champagnat exerçait leur vertu, la fortifiait, et la développait, en la soumettant à toutes sortes d'épreuves.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Avec quel soin il formait les frères directeurs.

LA tâche du pieux fondateur eût été plus facile s'il n'avait eu à former que de simples religieux ; mais, par la nature de leur institut et le but de leur vocation, les frères devant tous ou presque tous être supérieurs, parce que tous ont, ou des confrères ou des enfants à surveiller, à diriger et à élever, il fallait leur inspirer et leur donner les qualités nécessaires pour bien remplir ce ministère aussi sublime que difficile.

En effet, il n'y a rien de plus grand que la conduite des âmes, ce qui a fait dire à saint Grégoire que le gouvernement des hommes est *l'art des arts et la science des sciences*. « Si l'on trouve des difficultés dans l'obéissance, ajoute ce saint docteur, il y en a incomparablement plus dans le commandement ; et ces difficultés sont encore plus grandes

s'il s'agit du commandement d'une communauté, où il ne suffit pas de conduire les religieux dans les exercices d'une vie morale, honnête et civile, mais où il faut les porter à Dieu et à la plus haute perfection. » Une communauté, et on peut en dire autant, à quelques égards près, d'une classe, est un corps moral dont le supérieur est la tête et dont les inférieurs sont les membres. Or, de même que la tête communique au corps toutes ses influences bonnes ou mauvaises, de même le supérieur d'une maison communique à ses inférieurs son esprit, ses dispositions, ses vices ou ses vertus, ce qui a fait dire aux saints Pères qu'une communauté est ordinairement telle que son chef. « Les défauts qui se trouvent dans une communauté, dit saint Vincent de Paul, viennent pour l'ordinaire de la négligence du supérieur, comme aussi la bonne conduite des membres et leurs vertus dépendent de la régularité et de la sagesse du gouvernement de celui qui les conduit. Les causes produisent ordinairement des effets de leur nature. Un poirier produit des poires et un pommier des pommes. Si celui qui conduit les autres n'est animé que de l'esprit humain, ceux qui l'écouteront, qui s'étudieront à l'imiter, deviendront tout humains; quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il ne leur inspirera que l'apparence de la vertu et non pas le fond. Il leur communiquera l'esprit dont il sera lui-même animé, comme nous voyons que les maîtres impriment dans l'esprit de leurs disciples, les manières d'agir qu'ils ont eux-mêmes. Quand un supérieur est plein de l'esprit de Dieu, ses actions sont autant d'instructions muettes qui portent au bien, ses paroles sont toujours efficaces, et il sort de lui une vertu qui édifie ses inférieurs, et les rend meilleurs sans qu'ils s'en aperçoivent. » Un supérieur, en un mot, est à sa communauté ce que la greffe est à l'arbre sur lequel elle est entée. Si la greffe est de bonne espèce, de bonne qualité, l'arbre portera d'excellents fruits; au contraire, si la greffe est d'une nature dégénérée et sauvage, l'arbre ne produira que des fruits sauvages. Le supé-

rieur forme ses disciples à son image et à sa ressemblance. Ses fautes ne manquent jamais d'être imitées, leur contagion se propage comme un incendie; ce sont comme autant de fautes originelles que contractent tous ceux qui en sont témoins. Un supérieur est le miroir de sa communauté, et cette communauté est l'écho de la conduite de son chef. C'est pourquoi, comme on attribue le bon ou le mauvais succès d'une guerre au général de l'armée, de même les vices ou les vertus qui règnent dans une maison religieuse, ont presque toujours leur source dans les défauts ou les vertus du supérieur.

Le Père Champagnat avait souvent ces maximes à la bouche, et il en était si profondément convaincu qu'il assurait que le sort et l'avenir de l'institut étaient tout entiers entre les mains des frères directeurs. On ne doit pas s'étonner après cela qu'il se montrât si prudent, et on pourrait même dire si sévère dans le choix des directeurs, et qu'il regardât comme un de ses premiers devoirs le soin de les former à la direction des écoles et au gouvernement des maisons. Pour réussir dans cette tâche si difficile, il se servait des trois moyens suivants :

1^o Pendant les deux mois de vacances, il faisait souvent des conférences aux frères directeurs sur le gouvernement des maisons, l'administration du temporel et la direction des classes. Dans ces conférences, il traitait, dans le plus grand détail, des vertus nécessaires à un bon supérieur, et des moyens de les acquérir; des obligations d'un instituteur, d'un frère directeur, et de la manière de les remplir. A la suite d'une instruction qu'il avait faite sur ce point important, un frère directeur lui dit un jour : « Mon Père, puisque les obligations d'un supérieur sont telles, il n'est pas avantageux pour moi d'être directeur; je vous prie donc de m'ôter cette charge, dont la responsabilité m'effraye. » — « Mon frère, lui répliqua le Père, Dieu, en nous confiant un emploi par la voie de l'obéissance, nous donne en même temps les secours et

les grâces nécessaires pour le remplir convenablement ; de sorte que les obligations de notre état, loin d'être un obstacle à notre salut, sont au contraire un moyen de perfection et l'occasion de pratiquer de grandes vertus, si nous correspondons à la grâce qui nous est donnée. Refuser un emploi que Dieu nous impose, ce n'est pas échapper aux dangers qui menacent notre salut, c'est s'exposer au plus grand de tous les périls, se soustraire à la direction de la Providence, rendre inutiles les dons et les grâces que Dieu nous a départis, et nous mettre dans le cas d'être condamnés comme le serviteur paresseux qui avait caché son talent. Que serait-il arrivé si saint François Xavier, sous prétexte que sa mission était périlleuse, eût refusé d'obéir et de suivre la voix de Dieu qui l'appelait aux Indes ? Ce grand saint aurait eu à répondre au tribunal du souverain Juge de toutes les âmes au salut desquelles il a travaillé avec tant de succès, et qui sans lui seraient restées ensevelies dans les ombres de la mort. Saint François Xavier était si convaincu de cette vérité qu'il disait qu'il ne croirait pas pouvoir éviter l'enfer, s'il refusait d'aller prêcher l'évangile au Japon. Ce n'est donc pas notre charge qui est pour nous un danger, mais notre infidélité à la grâce ; et celui qui refuse une charge que Dieu lui impose, assume sur sa tête la plus grande et la plus terrible de toutes les responsabilités. »

Dans ces conférences, le pieux fondateur donnait à tous les frères la liberté de lui proposer leurs difficultés, de lui soumettre leurs doutes et tout ce qui les embarrassait dans le détail de leurs fonctions. Les frères usaient largement de cette liberté, et chacun lui faisait ses observations, lui exposait ses sentiments, ses scrupules, sur une foule de questions d'administration, de direction des maisons, ou lui demandait quel était le parti le plus conforme à la règle, à l'esprit de l'institut, dans telles et telles circonstances, et la conduite qu'il y avait à tenir dans une infinité d'affaires que doit traiter et régler un frère directeur.

2° Il admettait souvent les principaux frères dans son conseil, et ne faisait presque rien sans prendre leur avis. Il croyait qu'initier les frères aux affaires de l'institut, et les consulter sur les règles qu'il élaborait et sur la méthode d'enseignement qu'il voulait adopter, c'était un moyen sûr de former leur esprit, de rectifier leurs idées, de développer leur jugement, de leur donner de l'expérience, de leur apprendre à juger, à apprécier les choses et à les traiter ensuite avec intelligence et succès. Quelquefois, après avoir débattu en conseil les inconvénients et les avantages d'une mesure, d'une affaire, il en confiait l'exécution ou la poursuite à un frère, et laissait à son jugement le soin de la traiter pour le mieux. Mais une fois la tâche du frère terminée, il se faisait rendre compte de la manière dont elle avait été accomplie, louait et approuvait ce qu'il jugeait bien conduit, indiquait quel moyen on aurait dû prendre pour écarter une difficulté, pour vaincre un obstacle, pour concilier un différend, ou se contentait de dire que si l'on avait pris telle autre voie, on aurait mieux réussi.

3° Il avait fréquemment des entretiens particuliers avec les frères directeurs, leur faisant rendre compte de leur administration, des difficultés qu'ils avaient eues avec les frères, avec les autorités, avec les enfants ou leurs parents ; il louait ou blâmait la conduite qu'avaient tenue ces frères dans ces circonstances et leur enseignait la manière de se conduire à l'avenir en pareil cas. Dans ces entretiens, il demandait une entière franchise. « Ce n'est pas, disait-il, en cachant les fautes et les imprudences que l'on a faites qu'on se forme et que l'on acquiert de l'expérience, mais en soumettant avec simplicité sa conduite à celui qui a le droit et le devoir de la juger. En communauté, celui qui craint le contrôle et qui n'aime pas à être repris et dirigé, se rend incapable d'administrer les affaires, de conduire les frères ; bien plus, il se met dans l'impossibilité de remplir convenablement aucun emploi et devient un homme nul. La vue d'un homme, quel-

que parfaite qu'elle soit, est toujours faible et très restreinte; ce sont les lunettes et les instruments d'optique qui l'étendent, qui la portent aux extrémités de l'espace. De même, quelque grandes que soient les lumières et l'intelligence d'un frère, si ce frère est abandonné à lui-même et à sa faible raison, il ne verra et ne saisira les choses qu'imparfaitement; il n'aura que des vues restreintes, incomplètes; il ne sera jamais capable d'un emploi de confiance, et il ne fera pas le bien que Dieu demande de lui. »

Pendant l'année, chaque frère directeur devait lui écrire au moins tous les deux mois pour lui faire part des affaires de sa maison, de la conduite des frères, de l'état des écoles et pour prendre ses avis et ses instructions sur les choses imprévues. Enfin, à tous ces soins qu'il prenait pour former les frères à la direction des maisons, il ajoutait de ferventes prières pour demander à Dieu des hommes bien propres à cet emploi. Dans son intention, souvent manifestée, la récitation journalière de l'office de la sainte Vierge et la communion du jeudi ont pour but d'obtenir de Dieu de bons frères directeurs et de dignes supérieurs.

Un bon esprit, un grand dévouement à l'institut, beaucoup de savoir-faire, l'amour de l'ordre et de l'économie, la fidélité à la règle, une vraie piété, et avant tout la charité, l'humilité et la prudence, telles étaient les qualités et les vertus qu'il exigeait d'un frère pour le charger de la conduite des autres. La capacité et les talents, s'ils n'étaient accompagnés de ces vertus à un degré suffisant pour assurer la bonne direction d'une maison, n'étaient comptés pour rien. Aussi, souvent il arrivait que des frères très instruits n'étaient pas directeurs et n'avaient même que les derniers emplois d'une maison, ce qui quelquefois surprenait les gens du monde qui ne jugent des choses que par les apparences et par ce qui frappe les sens. Dans une commune, les autorités locales, après avoir visité l'école qui était dans un grand état de prospérité, se disaient en se retirant : On ne comprend rien à l'organisation

de ces frères; ils font tout le contraire des autres : le frère le plus capable fait la petite classe, et celui qui paraît le moins instruit est chargé de la direction de la maison. La chose était vraie, ce qui n'empêchait pas que les classes n'allassent parfaitement, car le frère directeur, avec une instruction très médiocre, avait d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour diriger l'école et pour conduire les frères.

Bien que le pieux fondateur ne mit ordinairement à la tête des maisons que des hommes mûrs, l'âge n'était pas toujours à ses yeux une recommandation ni un motif d'exclusion. Un jour, comme quelqu'un paraissait étonné qu'il confiât la direction d'un établissement important à un jeune frère : « Il y a, répliqua le Père, de jeunes vieillards et des vieillards qui ont été enfants toute leur vie. Ce frère, quoique jeune, est plein de raison, de prudence et de sagesse, qualités essentielles à un directeur; il est donc plus capable de commander qu'un grand nombre d'autres beaucoup plus âgés que lui. » Toutefois, il ne nommait directeur que des frères profès, et par conséquent qui avaient passé un certain nombre d'années dans l'institut, qui avaient eu le temps d'en prendre l'esprit, de se former à la vertu et d'acquérir de l'expérience. La profession, disait-il à ce sujet, est nécessaire pour être chargé du gouvernement d'une maison pour trois raisons :

« 1^o Parce qu'il est convenable que les frères soient dirigés, conduits et formés par un membre perpétuel de l'institut et non par un étranger ou un novice.

« 2^o Parce que la profession est censée une preuve que l'on a les vertus d'un bon religieux, que l'on possède les qualités nécessaires à un membre de l'institut, et que l'on est propre à remplir le but qu'il se propose.

« 3^o Parce que la direction des âmes et la sanctification des enfants sont l'œuvre de la croix, et que cette œuvre ne peut être faite que par la croix. La charge de directeur demande donc nécessairement des religieux *croisés*, c'est-à-dire des hommes de dévouement, de sacrifice, des hommes mortifiés

et qui connaissent le mystère de la croix. Or, connaître le mystère de la croix, c'est être profondément convaincu que les œuvres de Dieu sont toutes marquées à ce signe sacré ; c'est regarder la croix comme un gage de succès, comme le moyen le plus efficace pour réussir dans l'emploi de catéchiste des enfants et de directeur des frères. Il est impossible de faire le bien sans que le démon et le monde ne s'y opposent. La croix et les afflictions sont nécessairement le partage de tout homme qui fait l'œuvre de Dieu, et qui travaille utilement au salut des âmes. Celui donc qui craint les contradictions, les persécutions, les épreuves, celui que les obstacles rebutent et déconcertent, que les difficultés arrêtent et découragent, ne connaît pas le mystère de la croix et n'est pas propre à l'emploi de directeur. »

Pour s'acquitter convenablement d'un emploi quelconque, il est nécessaire de se faire une juste idée de cet emploi et des obligations qu'il impose. Malheureusement, il n'est pas rare de trouver des personnes chargées de la conduite des autres qui se font une étrange illusion sur l'autorité qui leur est confiée, et qui ne voient dans cette place que leur avantage personnel et ce qui flatte leur amour-propre. Une autre chose non moins étonnante, c'est de trouver quelquefois des hommes qui désirent la place de supérieur. Hélas ! qu'il faut être aveugle ! qu'il faut avoir peu de vertu et d'esprit religieux pour laisser pénétrer dans son cœur de pareilles pensées ! Désirer une charge, c'est ordinairement une preuve que l'on n'a pas les qualités requises pour la remplir ; c'est montrer que l'on ne connaît ni les devoirs, ni la responsabilité d'un supérieur. C'est sans doute de tels religieux dont le Père Champagnat parlait lorsqu'il disait dans une conférence : « Il y a des frères directeurs qui font consister leur autorité à faire la grand'classe, à tenir la bourse, à prendre pour eux ce qu'il y a de meilleur dans l'établissement, à se procurer mille bagatelles, mille choses superflues, à se répandre dans le public, à se donner toutes sortes de libertés, à se faire

servir et quelquefois à tyranniser leurs frères. Que de tels directeurs sont méprisables ! Que les frères qui leur sont soumis sont à plaindre ! Il ne faut que quelques sujets de cette espèce pour donner entrée aux abus les plus dangereux, pour ruiner l'esprit religieux d'une maison, pour renverser et perdre une communauté. Dieu nous garde de confier jamais un seul de nos établissements à un frère qui aurait cet esprit et qui serait capable de tenir une semblable conduite. »

Le pieux fondateur s'étant arrêté un instant après ces paroles, qu'il avait prononcées d'un ton de voix très énergique, un ancien frère se leva et lui dit : « Mon Père, tout le monde s'associe au vœu que vous faites, et nous espérons que Dieu ne permettra jamais qu'aucune de nos maisons soit gouvernée par un frère qui méconnaîtrait à ce point ses devoirs ; mais avant de terminer cette conférence, nous désirons que vous nous disiez en quoi un bon frère directeur doit faire consister son autorité. — Très volontiers, répondit le Père. Un frère directeur, qui a l'esprit de son état et qui comprend les obligations que lui impose la charge de la conduite d'une maison, fait consister son autorité :

« 1° A maintenir la règle et l'esprit de piété dans la maison. Pour cela, il donne l'exemple de la ponctualité et de la régularité ; il prêche, il instruit, il montre ce qu'il faut faire par ses actions et par toute sa conduite. Ensuite il tient, avec une sage fermeté, à ce que tous les frères qui lui sont confiés fassent leur devoir, soient fidèles à la règle, et se conduisent en toutes choses selon l'esprit et la manière de vivre de l'institut. A ce sujet, j'aime à vous faire connaître une belle réponse d'un frère directeur. Un de ses seconds, qui avait suivi plusieurs établissements et qui n'en était pas devenu plus régulier, lui ayant fait observer que, dans les maisons d'où il venait, on se permettait certaines choses contraires à la règle, qu'on en faisait d'autres de telle et telle manière, et qu'il ne voyait pas pourquoi on n'agissait pas de même dans le poste où il arrivait : « Mon frère, lui répondit le sage directeur,